.....
.....

À L'ATTENTION DE :
.....
.....

Fait à ....., le .....

OBJET — INDEXATION ANNUELLE DU LOYER

Notification d'indexation

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article 224/2 du Code bruxellois du Logement et à la clause d'indexation prévue dans le bail signé le ..... pour le bien situé ....., je vous notifie par la présente l'indexation annuelle du loyer à la date anniversaire du bail, le .....

Calcul de l'indexation

Ancien loyer	.....
Loyer de base	.....
Indice santé du mois précédant la signature du bail (.....), base 2013	.....
Indice santé du mois précédant l'anniversaire (.....), base 2013	.....
Variation	.....

Nouveau loyer .....

Formule : nouveau loyer = loyer de base × nouvel indice / indice de base
Les deux indices doivent être exprimés dans la même base (Statbel, base 2013).

Le nouveau loyer de ..... (hors charges) est dû à compter du ..... (l'indexation n'a d'effet pour le passé que pour les trois mois précédant celui de la demande écrite).

À Bruxelles, le loyer ne peut être indexé que si le bail est enregistré et si le locataire a reçu un certificat PEB valide. Si l'anniversaire du bail est tombé entre le 14 octobre 2022 et le 13 octobre 2023 et que le logement avait un certificat PEB E, F ou G, l'indexation de cette année-là a été limitée ou exclue. Depuis, un facteur de correction réduit le nouveau loyer. Calculez-le avec le calculateur d'indexation gratuit de Beauvik : www.beauvik.be/rent-indexation-calculator/

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le bailleur
.....

Signature

Modèle gratuit de Beauvik. Beauvik peut le remplir pour vous : beauvik.be